

# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

## • SUISSE •

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS : Un an Six mois  
Suisse . . . . . Fr. 14.05 Fr. 7.05  
Union postale . . . » 26.— » 13.—  
Majoration pour abonnement par la poste  
Compte de chèque postaux IV b 426

Paraissant le Mercredi à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES À L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL

Annonces : Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 5, rue St-Honoré, Neuchâtel, Tél. 51.187

Succursales et Agences en Suisse et à l'Étranger

ANNONCES :  
suisSES 15 centimes, offres et demandes  
de places 10 cts. le millimètre,  
étrangères 20 cts. le millimètre.  
Les annonces se paient d'avance.

### Assainissement de l'horlogerie suisse

**Ordonnance II du Département fédéral de l'économie publique prorogeant la validité des tarifs et conditions de vente et de paiement de certains produits horlogers**

(Du 30 juillet 1936)

Le Département fédéral de l'économie publique, vu l'article premier de l'arrêté du Conseil fédéral du 13 mars 1936 complétant l'arrêté du Conseil fédéral du 30 décembre 1935 qui tend à protéger l'industrie horlogère suisse,

arrête :

Article unique

La validité des tarifs et conditions de vente et de paiement approuvés provisoirement par l'ordonnance I du 15 avril 1936 concernant les tarifs et conditions de vente et de paiement de certains produits horlogers est prorogée jusqu'au 31 mars 1937.

\*\*

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'ordonnance III du Département fédéral de l'économie publique concernant l'assainissement des prix de vente des montres et des mouvements de montres (du 30 juillet 1936) :

I. approuvant le règlement sur l'assainissement des prix de vente, adopté le 9 décembre 1932 par l'assemblée générale de la F. H., confirmé par la même assemblée le 10 mars 1936 et complété par décision du comité central du 21 juillet 1936,

II. interdisant à toute entreprise horlogère qui, soit directement, soit indirectement, vend en vue de l'exportation ou exporte aux U. S. A. et au Canada des mouvements et montres, de faire des conditions de vente plus avantageuses pour l'acheteur que celles fixées par ladite ordonnance.

Le texte intégral de cette ordonnance a paru dans la « Feuille officielle suisse du Commerce », No. 178, du 1er août 1936.

### Etats-Unis d'Amérique. Factures consulaires.

Le Consulat des Etats-Unis d'Amérique à Berne communique ce qui suit :

« Selon une nouvelle prescription datée du 1er juillet 1936, la copie supplémentaire de la facture consulaire à l'intention du Département de commerce à Washington, sur laquelle ne figurent ni les noms et adresse de l'exportateur (seller or consignor) ni ceux de l'acheteur (purchaser or consignee) ou toute autre identité de l'exportateur ou importateur (voir Feuille officielle suisse du commerce, No. 255 du 31 octobre 1935), et qui jusqu'à présent a été transmise par les soins du Consulat aux autorités douanières américaines, devra à l'avenir accompagner la facture consulaire originale transmise par l'exportateur à l'importateur.

Toutefois, comme précédemment, la copie supplémentaire en question devra être soumise au Consulat avec les autres copies de la facture consulaire devant être légalisée, laquelle sera alors, ou bien renvoyée à l'exportateur ou envoyée directement à l'importateur, accompagnée de la copie originale, dans les cas où il est d'usage qu'une enveloppe affranchie à l'adresse de l'importateur soit jointe à la facture consulaire. »

### Prescriptions étrangères en matière de devises

(Des Informations économiques, OSEC, Lausanne)

#### Brésil

La liquidation des arriérés s'effectuera par l'accroissement des importations de café brésilien en Suisse. La Banque du Brésil s'est engagée à réserver les devises provenant de ces importations au paiement des créanciers suisses. L'Office suisse de compensation informera les intéressés des versements qui auront été effectués en leur faveur.

Sont considérées comme créances commerciales arriérées toutes créances échues résultant de la vente de marchandises importées au Brésil avant le 12 février 1935.

La conversion en francs suisses des montants remis à la Banque du Brésil se fera au taux du change officiel du 11 février 1935 pour le 100 % des créances résultant d'importations dédouanées avant le 11 septembre 1934 et pour le 60 % des créances résultant d'importations dédouanées après le 10 septembre 1934. Pour le transfert des 40 % restants, les importateurs se couvriront avec du change acheté sur le marché libre. Les créances stipulées en d'autres monnaies que le franc suisse et le milreis seront converties en francs suisses au taux du change à vue sur Zurich, au moment de la liquidation.

#### Espagne

Le texte allemand et français, de l'arrêté du Conseil fédéral modifiant et complétant l'arrêté du Conseil fédéral concernant le règlement des paiements entre la Suisse et l'Espagne, du 14 juillet 1936, a été publié dans la F. O. S. C., No. 170, du 23 juillet écoulé.

#### Esthonie

Une ordonnance du Ministre esthonien de l'économie précise que les personnes entrant dans le pays doivent déclarer aux fonctionnaires des douanes les moyens de paiements qu'elles possèdent en vue d'obtenir l'attestation nécessaire.

#### Equateur

Aux termes d'une communication télégraphique du Consulat de Suisse à Guayaquil, le Gouvernement de l'Equateur a rétabli le contrôle des devises et soumis l'importation des marchandises au régime des licences.

#### Hongrie

La « Feuille officielle suisse du Commerce », No. 179, du 3 août, publie le texte allemand et français de l'accord additionnel du 23 juillet 1936 à l'accord sur le trafic des marchandises et le règlement des paiements entre la Confédération suisse et le Royaume de Hongrie, du 9 mars 1935, ainsi que l'ordonnance de la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique, concernant les certificats de contingentement pour le clearing dans le règlement des paiements avec la Hongrie.

#### Paraguay

La liberté d'achat et de vente de devises a été prolongée de 3 mois, soit jusqu'au 1er octobre 1936.

#### Pologne

Vu la situation du trafic des paiements avec la Pologne, il est devenu nécessaire de prendre certaines mesures en vue d'assurer le règlement futur de ces paiements. Les Chambres de commerce ont dès lors reçu l'autorisation de délivrer, sur demande, aux maisons qui exportent en Pologne — bien qu'elles ignorent encore comment leurs envois seront réglés — des certificats attestant l'origine suisse des marchandises expor-

tées. Ces certificats devront figurer sur un double de la facture dûment signé par l'exportateur. Ils seront libellés comme les certificats de clearing et tombent comme ces derniers sous les dispositions de l'arrêté du Conseil fédéral concernant l'admission de créances en marchandises à la compensation des paiements avec l'étranger, du 28 juin 1935, et des ordonnances et instructions qui en découlent. Il pourra être prescrit ultérieurement que les créances relatives à des marchandises importées en Pologne après le 23 juillet 1936 par des maisons domiciliées en Suisse ne seront admises au règlement par la voie d'un clearing futur avec la Pologne, que sur présentation d'un certificat attestant l'origine suisse de ces marchandises, délivré par la Chambre de commerce compétente.

Selon une communication du Ministre polonais des finances du 17. VII. 36, l'importation des marchandises de provenance suisse sera soumise à un contrôle à partir du 25 juillet. Les importateurs doivent, lors du dédouanement, présenter un titre de compensation (Verrechnungsschein) établi par la « Warenumsatzkommission ». La Société polonaise du commerce de compensation a été chargée du contrôle de ces titres de compensation. (Voir aussi F. O. S. C., No. 170 du 23/7 et 178 du 1/8/1936.

### Ecoles professionnelles

#### Technicum neuchâtelois

#### Division de La Chaux-de-Fonds

D'après le rapport annuel sur l'exercice 1935-1936, le Technicum neuchâtelois vient de franchir une première étape importante et de nature à prouver que la fusion est des plus effectives. Tous les programmes des élèves réguliers, praticiens et techniciens, ont été unifiés et introduits. Cette unification a été accompagnée d'une extension et d'une amélioration considérables de l'enseignement; ainsi, par exemple, les connaissances des des praticiens seront sensiblement étendues en mécanique, en électricité, en mathématiques...

Un règlement unique pour les deux divisions est en voie d'élaboration; nos établissements du Locle et de La Chaux-de-Fonds seront donc soumis prochainement aux mêmes obligations, et la seconde étape vers l'unité sera ainsi franchie.

Durant l'exercice, l'enseignement a été donné à 1,330 personnes se répartissant comme suit :

#### a) Ecole d'Horlogerie:

27 élèves réguliers,  
95 chômeurs,  
37 participants aux cours du soir.  
159.

#### b) Ecole de Mécanique:

121 élèves réguliers,  
41 apprentis de la ville,  
28 participants aux cours du soir,  
2 chômeurs.  
192.

#### c) Ecole de Boîtes:

37 chômeurs.

#### d) Ecole des Arts et Métiers:

16 élèves réguliers,  
3 élèves prolongeant leur apprentissage,  
14 élèves externes,  
29 chômeurs,  
64 participants aux cours du soir,  
294 apprentis de la ville.  
420.







### Installation de Dépoussiérage pour Lapidaires, Tours à polir, etc.

avec ou sans filtrage de l'air  
Récupération de poussières de métaux précieux, etc., pour horlogers, orfèvres.  
**VENTILATION S. A., Stäfa (Zurich)**  
Téléphone 930.136

**Pierres chassées (200 calibres)** Livre vite  
bien bon marché  
Spécialité : **CHRONOGRAPHES**

## ALBERT STEINMANN

Téléphone 22.459 Chaux-de-Fonds, Léop. Robert 109 (2<sup>m</sup>e étage)  
Outillé pour faire les préparages d'ébauche.  
Pierres et pièces détachées pour boussoles et tous instruments de précision.  
Se charge de tous travaux de grandes séries.

## CHATONS S. A., LE LOCLE

*Pierres chassées  
diamètre précis  
10 ans d'expérience*

*Chatons rectifiés  
Jauges cylindriques  
Jauges trous „Cary“*

*Empierrages mouvements  
Barette brevetée*

## Pierres fines pour l'Horlogerie

Grenat, saphirs, rubis, etc.

### RUBIS SCIENTIFIQUES

Pierres à emboutir      Pierres-boussoles  
Pierres à chasser      p<sup>r</sup> compteurs électriques  
Diamètre précis      Pierres pour rhabillages

## THEURILLAT & C<sup>o</sup>

### PORRENTROY

Livraison par retour

## Pierres chassées et Sertissages

### BRUNNER FRÈRES

Téléph.: Bureau 31.257  
Domicile 31.598

LE LOCLE, Les Ecreuses

*Livrent n'importe quelle  
ébauche dans les 24 heures*

CHATONS  
BOUCHONS  
PIERRES FINES

*Grosse production.  
Demandez les prix.*



## BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)  
**LA CHAUX-DE-FONDS**

**TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE**  
AUX MEILLEURES CONDITIONS

## FABRIQUE NATIONALE DE SPIRAUX

S. A.  
LA CHAUX-DE-FONDS, RUE DE LA SERRE, 106  
RESSORTS INDUSTRIELS  
en tous genres et tous métaux  
SPÉCIALITÉ „INOXYDABLE“

## IMPORTANT FABRIQUE

cherche inventeur possédant  
**Brevet de boîte de montre bracelet  
waterproof**

pour fabrication, sur la base d'une royauté. Ecoulement  
considérable assuré.

Offres sous chiffre A. 52/16 X, Publicitas, Genève.



## SUPER „ROYAL“ H

„VICTORY MODEL“

La machine qui a gagné le  
**Championnat mondial de Dactylographie**  
20 avantages différents

### ROYAL PORTABLE

La machine la plus complète. — Les prix les plus intéressants  
3 modèles différents

Demandez offres et démonstrations sans engagements à

**ROYAL OFFICE S. A.**  
(Berweger & Ducommun)  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Léopold Robert 66 — Tél. 21.839

**Pifons acier**  
cylindriques, triangulaires,  
demi-lunes.  
Grande production. — Prix modérés.  
Pierre-H. LAMBERT, Gorgier (Neuchâtel)

COQUERETS PLAQUES  
ACIER  
CONTREPIVOTS  
WEBER FRÈRES  
ST-IMIER

**BREVETS**  
W. FR. MOSER  
Ing.-Conseil  
Bienna, aven. de la Gare, 20  
La Chaux-de-Fonds, Berne

## Comptable- Correspondant

Sérieux et capable, connaissant la branche, français, allemand et anglais, travailleur indépendant et apte aux voyages, cherche situation stable. Offres sous chiffre **P10716N** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.**

## Mouvements Réveil

ancrè 8 jours 19 lig. remontoir sont demandés.

Adresser offres avec prix par grosse s. chiffre **P10725N** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.**

## Tournages de pierres en tous genres

Travail précis et soigné  
Prix avantageux  
Prix spéciaux pour grandes séries régulières

Rondelles Vermell soignées  
**Aimé MICHOT-JACCARD**  
Les Pierrettes, **St-Aubin**  
Tél. 67.256



MARQUE DÉPOSÉE

Téléphone 24.538  
La Chaux-de-Fonds  
Parc 148

Bracelets cuir tressé  
en tous genres  
Cordonnets cuir

## Aide de bureau

Jeune fille connaissant la machine à écrire et parlant l'allemand cherche place dans bureau de la ville.

Ecrire sous chiffre **P10722N** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.**

**NOTZ & CO.**  
**BIENNE**

**ACIER  
SANDVIK**

## Wanted Manager

capable of taking full control of a clock movement factory in England. Thorough knowledge of manufacturing costing and production methods essential. Write stating age, experience & salary required.

Ecrire sous chiffre **P2880N** à **Publicitas Neuchâtel.**